

Les enjeux du territoire

Quelques repères

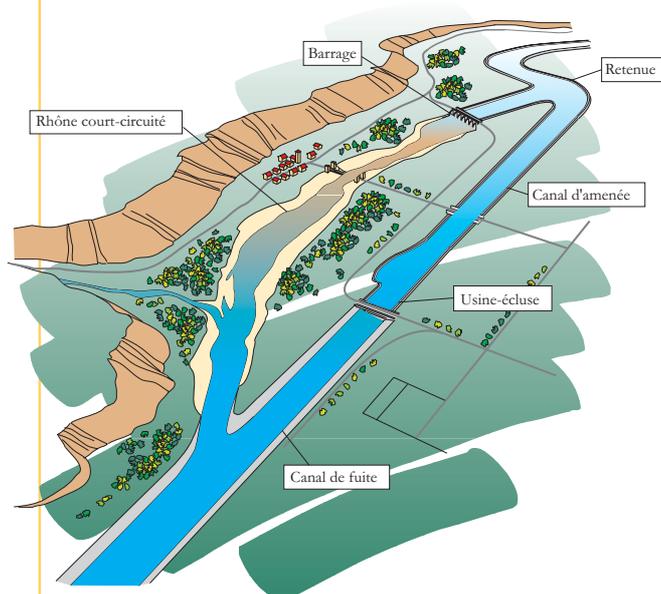
Vis à vis du bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, le corridor fluvial rhodanien représente 10% de la surface mais le quart de la population et des emplois, plus du tiers de l'industrie, 80% de la production d'électricité et l'essentiel du trafic fluvial de marchandises.

Il produit près du quart de l'énergie hydroélectrique française et son fort débit a permis l'installation sur ses rives de 4 centrales nucléaires de production d'électricité et il a favorisé l'implantation de nombreuses industries, notamment chimiques, installées en particulier en région lyonnaise. Il supporte en outre un réseau de transports d'échelle européenne.

Le Rhône constitue le drain ultime et structurant du district, ce qui le place sous l'influence non seulement des activités du corridor fluvial mais aussi des pressions polluantes de l'ensemble du bassin versant.

C'est un fleuve puissant, aménagé depuis plusieurs siècles, d'abord pour les besoins de la navigation, puis pour l'hydroélectricité et l'irrigation au début du 20^{ème} siècle, avec la concession accordée à la compagnie nationale du Rhône.

Son aménagement s'est progressivement réalisé, selon un modèle spécifique, à partir de la deuxième guerre mondiale, du Léman à la Camargue, à l'exception du secteur du confluent avec l'Ain sur le haut Rhône conservé en l'état pour sa valeur écologique.



Le cours du Rhône se caractérise par un dédoublement du fleuve qui, outre un drain principal de 510 km, comporte environ 180 km de tronçons court-circuités par les aménagements hydroélectriques, correspondant au lit naturel du Rhône.

Bien que corseté, et déconnecté de ses milieux annexes, le fleuve présente malgré tout une richesse écologique encore en partie originale. Il constitue un patrimoine culturel et social, objet de relations personnalisées, faisant référence à l'histoire du fleuve, mais encore vivaces avec ses riverains. Les poissons migrateurs n'ont pas disparu, même s'ils sont freinés dans leur progression vers l'amont par les ouvrages barrant le fleuve. Le Rhône, bien qu'aménagé et régulé, reste un fleuve puissant et capricieux, parfois violent.

Il constitue avec sa nappe alluviale d'accompagnement une ressource majeure pour le district, et apporte en moyenne à la mer 54 milliards de m³ d'eau par an soit 25% des apports fluviaux à la Méditerranée et près de 60% des apports à la Méditerranée occidentale. En parallèle, le flux de pollution amené à la mer par le Rhône est un élément essentiel de gestion à prendre en compte au niveau des eaux côtières.

Ses crues peuvent faire de nombreuses victimes, l'eau pouvant envahir de façon incontrôlée des terrains parfois densément habités mal protégés par des digues construites au fil du temps par des maîtres d'ouvrages locaux aujourd'hui souvent défailants. Si la conscience du risque a été considérablement affaiblie par l'absence de grandes crues entre la période de l'aménagement du fleuve et les années 90, les épisodes dramatiques des années 90 et récents ont rappelé la nécessité de définir une véritable stratégie globale de réduction du risque et de protection des riverains à l'échelle du fleuve.

Éléments de diagnostic

7 masses d'eau souterraine et 26 masses d'eau superficielle (dont 3 de transition) ont été délimitées. 19 masses d'eau superficielle ont été pré-identifiées comme masses d'eau fortement modifiées (MEFM) du fait des usages d'hydroélectricité et de navigation. Ces MEFM représentent près de 85% du linéaire total. Un objectif de bon potentiel sera fixé.

Il subsiste un doute sur la possibilité pour les 6 masses d'eau superficielle restantes d'atteindre le bon état écologique.

20 masses d'eau superficielle sont en bon état physico-chimique sur les paramètres classiques (matières

oxydables, azotées, phosphorées, nitrates) en 2003 et toutes devraient l'atteindre en 2015. La situation est plus contrastée pour les micro-polluants puisque le bon état n'est atteint en 2003 que sur 30 à 50% des masses d'eau pour les métaux et les pesticides et jamais pour les micro-polluants organiques (essentiellement du fait des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques).

La qualité biologique, influencée par la qualité physico-chimique mais aussi par les caractéristiques physiques du cours d'eau, est en retrait ; correcte pour les invertébrés et les diatomées sur le haut Rhône mais médiocre ailleurs ; médiocre pour la qualité piscicole de l'ensemble du cours d'eau. Cette qualité biologique est difficile à quantifier précisément en raison du manque de données sur de nombreuses masses d'eau (notamment les tronçons court-circuités) et de la relative insuffisance des indices utilisés, pour décrire la complexité et la diversité de l'hydrosystème Rhône. Un travail important de définition de l'état de référence, du potentiel écologique maximum du Rhône ainsi que des descripteurs et indicateurs susceptibles d'en rendre compte est à engager.

L'évolution thermique constatée sur le Rhône, également observée au plan national, est préoccupante. Un échauffement moyen de 0.5 à 1.6 °C, selon les stations de mesure, est à noter entre la période 1977-1987 et la période 1988-2003, notamment au printemps et à l'été. Le maximum historique a été relevé en 2003 sur l'ensemble des stations.

Dans le domaine de l'hydrologie, et sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'une tendance, on notera que 4 des 7 crues les plus importantes observées à Beaucaire depuis 1856 se sont produites ces 11 dernières années. A l'inverse, les débits d'étiage estival ont été en 2003 très inférieurs à la moyenne 1920-2002. Ce phénomène est renforcé par la nature très artificielle de l'hydrologie du Rhône en période de basses eaux (modulations importantes entre les jours de semaine et les week-ends notamment). Durant ces périodes l'alimentation du fleuve dépend essentiellement de l'alimentation amont de la fonte de glaces et des apports de l'Isère.

Tant qualitativement que quantitativement le risque de non atteinte du bon état est faible pour les masses d'eau souterraine du Rhône. Seules 2 à 3 masses d'eau sont à surveiller au plan de la qualité.

Un milieu en évolution, potentiellement soumis à une augmentation très sensible de diverses pressions

Depuis plusieurs années le fleuve est l'objet d'un intérêt renouvelé de la part des gestionnaires, des collectivités riveraines, des scientifiques et du public : plan d'action Rhône et schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), programme décennal de restauration hydraulique et écologique du fleuve Rhône, plan migrants, étude globale pour une stratégie de réduction des risques dus aux crues du Rhône, mise en place de la zone atelier bassin du Rhône (qui fédère les recherches scientifiques sur le fleuve) sont à l'origine d'une dynamique.

Des résultats ont été obtenus en termes de qualité physico-chimique, qui s'est nettement améliorée et cette tendance devrait se poursuivre au vu des programmes engagés (station d'épuration de Pierre Bénite, politique de lutte contre les toxiques de l'agglomération lyonnaise).

L'excès d'optimisme est cependant à proscrire, les constats suivants montrent l'étendue du travail restant à effectuer et les menaces qui pèsent sur son bon déroulement :

- la restauration de caractéristiques physiques permettant de retrouver un fleuve vif et courant n'en est qu'à ses débuts et le programme décennal ne concerne qu'un certain nombre des masses d'eau susceptibles d'en bénéficier ;
- une tendance à l'aggravation des débits solides en "fines" (vases) et de leurs nuisances semble s'affirmer ;
- les études prospectives effectuées par des organismes tels que l'INSEE ou la DATAR, les schémas régionaux d'aménagement du territoire, les directives territoriales d'aménagement, prévoient de fortes augmentations de la population, de l'activité, de l'urbanisation pour le corridor rhodanien, ainsi que des besoins d'infrastructures nouvelles. Une forte augmentation de la pression anthropique est en conséquence prévisible, sous forme de pression polluante mais surtout d'occupation du territoire et de risque de concurrence avec l'espace de liberté du fleuve subsistant ou à reconquérir ;
- les éventuelles évolutions climatiques défavorables, et leur impact sur la température et le régime des eaux, bien que difficiles à confirmer et encore plus à quantifier, sont à prendre en compte au moins en termes d'hypothèses et de scénarios prospectifs.

De fortes potentialités liées à de véritables enjeux écologiques, sociaux et économiques... nécessitant une organisation consolidée autour du fleuve

Il découle des éléments détaillés ci-avant que le Rhône est porteur d'enjeux multiples :

- préservation de la ressource en eau de surface et souterraine, tant quantitativement que qualitativement, garantissant le maintien et le développement des fonctions d'alimentation en eau potable, de dilution des rejets, de fonctionnement équilibré des écosystèmes, de connectivité latérale et longitudinale, de refroidissement des centrales nucléaires, et de production hydroélectrique ;
- préservation de la ressource naturelle sous l'angle du patrimoine naturel fluvial et alluvial et de ses fonctionnalités mais aussi sous l'angle de la valorisation économique raisonnée qui peut en être faite ;
- sécurité des biens et des personnes du fait des crues et inondations. La demande sociale est pressante sur ce thème ;
- préservation, amélioration, reconquête d'un espace de vie rhodanien pour la population, recouvrant le patrimoine culturel, le paysage, les loisirs de toute nature et notamment aquatiques en veillant à ce que cette valorisation socio-économique ne se fasse pas au détriment de la qualité écologique ;
- renforcement du lien avec la recherche scientifique développée sur le territoire rhodanien dans un but d'aide à la décision et de mutualisation des données.

L'ensemble de ces orientations doivent être mises en œuvre en :

- assurant la liaison entre les "territoires de l'eau" et les autres territoires par un travail commun entre acteurs de l'eau et ceux de l'aménagement du territoire, indispensable dans le cas du corridor rhodanien du fait de la forte pression anthropique actuelle et future ;
- assurant la cohérence entre tous les programmes en cours ou à venir et la compatibilité avec les objectifs environnementaux liés à la directive ;

- acceptant des cadrages larges, au-delà du Rhône stricto sensu, sans se restreindre aux seuls enjeux et territoires locaux. Tout ce qui est fait en amont sur l'ensemble du bassin versant a une incidence sur le Rhône et ce qui se passe sur le Rhône structure en partie son aval, à savoir le littoral et la Méditerranée.

Enfin l'organisation globale et coordonnée de l'ensemble du fleuve reste bien évidemment une question d'actualité qui devra être traitée à court terme pour répondre aux besoins et aux nombreuses attentes des divers acteurs.



